



Intervenant occasionnel en prévention et promotion de la santé mentale - H/F

Référence: IRJB-2025-04259

Vacation

LYON

Pôle : Institut Régional Jean Bergeret

Service : Prévention et Accompagnement en Santé Mentale

Niveau d'études : Bac +3/4

🗸 Durée du contrat : 12 mois

Temps plein / Temps Partiel : Temps partiel

Métiers : Autre (Socio-Educatif)

Secteur : Institut Régional Jean Bergeret

Localisation : LYON

Type de contrat : Vacation

Niveau d'expérience : + de 3 ans

Famille de Métier : Socio-éducatif

Date de dernière mise à jour : 21/08/2025

Présentation

Le Pôle Santé Mentale et Addictions de la Fondation ARHM, via son Service Prévention et Accompagnement en Santé Mentale, développe des actions de prévention en santé mentale auprès de publics jeunes et de leurs familles. L'unité « Programmes Jeunesse et Parentalité » met en oeuvre plusieurs dispositifs de prévention reconnus, en contexte scolaire et extrascolaire : Primavera, Unplugged, ateliers de renforcement des compétences psychosociales, actions de soutien à la parentalité ou encore sensibilisation à la déstigmatisation en santé mentale (programme *La Tête Haute*).

Afin de répondre à un développement croissant de ces actions sur les territoires du Rhône et de l'Ain, nous recrutons des **intervenants professionnels indépendants** disposant d'une expertise thématique et/ou d'une expérience significative dans l'animation d'actions éducatives, de prévention ou d'accompagnement auprès de jeunes et/ou de familles.

Quelles missions?

En collaboration avec l'équipe du service et sous la coordination de l'unité « Programmes Jeunesse et Parentalité », les intervenants indépendants pourront être mobilisés pour :

- L'animation de séances de prévention auprès de jeunes en milieu scolaire (écoles primaires, collèges, lycées, universités) ou extrascolaire (centres sociaux, accueils de jour, etc.), sur des thématiques telles que :
 - o la prévention des conduites addictives,
 - o la promotion des compétences psychosociales (CPS),
 - o la santé mentale et la lutte contre la stigmatisation.
- L'animation de temps d'échange avec les familles, notamment des conférences-débats ou ateliers parents.
- La participation à des modules de formation-action, des projets pilotes ou expérimentaux portés par le service.

Modalités de collaboration

Le volume d'activité est variable selon les périodes de l'année et les besoins identifiés sur les territoires. Les interventions font l'objet de **lettres de mission ponctuelles**, définissant le périmètre, les conditions d'intervention et les modalités de rémunération.

Aucune condition de volume horaire minimum n'est garantie.

Quelle formation / diplôme ?

Profil recherché

Professionnels des secteurs de l'éducation, du social, du médico-social, psychologie de la prévention, santé publique, sciences humaines et sociales (psychologue, infirmier.ère, éducateur.trice, animateur.trice...)

Nous recherchons des professionnels indépendants (autoentrepreneurs, micro-entrepreneurs, professions libérales...) ayant :

- Une expérience confirmée dans l'animation d'actions de prévention ou d'éducation pour la santé,
- Une bonne connaissance des publics jeunes et/ou des dynamiques familiales,
- Une bonne connaissance du champ des Compétences Psychosociales (CPS)
- Une appétence pour les thématiques de santé mentale, d'addictologie, ou de développement psychosocial,
- Des compétences d'animation de groupe, en posture participative et bienveillante,
- De la rigueur, de l'adaptabilité, et une capacité à s'intégrer dans des projets collectifs.

Renseignements complémentaires :

Statut requis : professionnel indépendant - autoentrepreneur - une attestation URSSAF ou extrait K-bis sera demandée en cas de contractualisation.

Zone d'intervention: principalement Rhône et Ain (permis B recommandé, frais pris en charge selon modalités prévues).